

Saint-Crépin : la nouvelle station d’épuration inaugurée

Le lundi 9 novembre 2026, la nouvelle station d’épuration de Saint-Crépin a été inaugurée par Christophe SUEUR, président d’Eau 17, Matthieu CADOT, maire de la commune, Christophe RAULT, président de la Communauté de Communes Aunis Sud, Caroline ALOE, vice-présidente du département de la Charente-Maritime et les élus locaux.
Après une visite pour comprendre le fonctionnement de l’ouvrage, ils ont coupé le ruban tricolore marquant la fin d’un chantier structurant.

Un nouvel équipement pour accompagner le développement de la commune

Située en Aunis Sud, Saint-Crépin est une commune rurale d’environ 350 habitants, dont la population est passée de 217 à 347 habitants entre 1999 et 2017. Jusqu’à présent, l’ensemble des eaux usées du bourg était traité par des dispositifs d’assainissement individuel.

Pour accompagner le développement de la commune, Eau 17 a mis en place un système d’assainissement collectif dans le bourg. Il comprend 2,15 km de réseau gravitaire, 200 mètres de réseau de refoulement et une station d’épuration capable de traiter les eaux usées de 350 équivalents-habitants. 80 branchements sont raccordés à l’ouvrage.

La station fonctionne sur le principe des filtres plantés de roseaux, une solution adaptée aux communes rurales.

Qu’est-ce qu’une station d’épuration par filtres plantés de roseaux ?

Ce procédé naturel repose sur le passage des eaux usées dans deux massifs filtrants successifs, composés de graviers et de sable. Les bactéries qui s’y développent naturellement consomment les matières organiques : 90 % des composés organiques sont ainsi éliminés.

Le système racinaire très dense des roseaux assure l’oxygénation des filtres, nécessaire au développement des bactéries, et évite leur colmatage prématuré. Les boues, minéralisées, s’accumulent progressivement en surface des filtres. Ce système assure un traitement performant avec une faible consommation d’électricité.

À la sortie de la station, l’eau traitée est infiltrée dans une zone de rejet végétalisée, pour permettre leur infiltration dans le milieu naturel.

Le réseau d’eau potable également renouvelé

Eau 17 a également profité de ces travaux pour renouveler 1.8 km de canalisations d‘eau potable qui présentaient des fragilités, pour un montant de 500 000 € HT.

Ce chantier, d’un montant de 2 millions d’€ HT, a été financé par Eau 17 avec le soutien du Département de la Charente-Maritime et de l’agence de l’eau Adour-Garonne. Il illustre la démarche du syndicat en faveur du développement durable des territoires.

EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex

05 46 92 72 72